



REGIE D'AVANCES – MISE EN DEMEURE

Par courrier du 30 juin 2016, le Président de Kerval a informé par lettre recommandée Mme Valérie RENAULT régisseur principal de la régie d'avances qu'elle avait utilisé la carte bancaire pour des opérations non prévues dans l'article 3 de l'acte constitutif de la régie d'avances. L'acquisition de meubles destinés à la salle pédagogique du centre de tri GENERIS a été réalisée de la sorte alors que l'acte constitutif de la régie ne le prévoit pas. En conséquence, Mme Valérie RENAULT est tenue de reverser la somme dépensée à tort soit 2 265.80 € dans les meilleurs délais.

A réception de ce courrier, Mme RENAULT a transmis au Président une demande de remise gracieuse de la somme de 2 265.80 € en motivant sa demande sur le fait que les services de la comptabilité d'IKEA n'acceptaient pas notre règlement par mandat administratif. De plus, l'aménagement de la salle pédagogique destinée à recevoir des élèves avait pris beaucoup de retard et sans cette manière de procéder, les visites n'auraient pas pu être assurées au centre de tri.

Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée,

➡ **ACCORDE** la demande de remise gracieuse à Mme RENAULT.

POUR EXTRAIT CONFORME
A Saint-Brieuc, le 13 septembre 2016

**Le Président
Thierry BURLOT**



KERVAL CENTRE ARMOR
BUREAU DU 13 SEPTEMBRE 2016

Envoyé en préfecture le 22/09/2016

Reçu en préfecture le 22/09/2016

Affiché le

ID : 022-200043677-20160913-D226-DE

Convocation du 6 septembre 2016

Nombre de membre du bureau : 15

L'an deux mil seize le trente mars à neuf heures, les membres du bureau syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis au centre de tri GENERIS à Ploufragan, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivité territoriales : Mr Thierry BURLLOT

NOM	ELUS DE	PRESENT	ABSENT EXCUSE
Thierry BURLLOT	Cc Lanvollon-Plouha	X	
Claude BLANCHARD	SBABA	X	
Jean-Luc BARBO	Lamballe communauté	X	
Guy LE HELLOCO	Smictom de Loudéac		X
Marie-France BOULDE	SBABA	X	
Rémy MOULIN	SBABA	X	
Françoise LE FUR	Centre Armor Puissance 4		X
Jean-Pierre CARLO	Cdc Arguenon-Hunaudaye		X
Daniel NABUCET	Cdc Côte de Penthièvre	X	
Gervais LE BOUC	Cdc Pays de Matignon	X	
Christian LE MAITRE	Cdc Sud Goëlo		X
Eliane TETU	Cdc Pays de Moncontour		X
Jean-Paul LE VAILLANT	Le Leff communauté	X	
Jean Yves LOYER	Quintin communauté		X
Claude PERRIN	Sivom du Méné		X

Présents : 8

Absents : 7

Votants : 8